Décision 17-DCC-220 du 22 décembre 2017

relative à la prise de contrôle exclusif de la société Gekko par la société Accor

Posted on: 24 janvier 2018 | Secteurs :

TOURISME / HÔTELLERIE / RESTAURATION

Présentation de la décision

Informations sur la décision

Type d'opération	Prise de contrôle
Partie notifiante	Société Accor
Dispositif(s)	Autorisation
Décision de phase	Phase 1
Décision simplifiée	Non
Entreprise(s) ou organisme(s) concerné(s)	Société Gekko

Lire

Le texte intégral

92.31 Ko